

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Séance du mercredi 4 décembre 2019, à 20h15,
à Romont, salle Bourgeoisiale

Présidence	M. Dominique BUTTY	Président, Syndic
Présents	Pour la Commune de Romont	
	M. Jean-Denis CORNU	Vice-syndic, Directeur du dicastère finances/ économie
	M. Didier DEMIERRE	Conseiller communal Directeur du dicastère domaines/ bâtiments/forêts
	Pour la Bourgeoisie	
	31 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont, sur 274 convoqués	
Excusés	Pour la Bourgeoisie	
	Mmes/MM. Ayse ARSLAN - Maurice AYER - Sandra AYER - Séverine BLANC - Michel BUCHMANN - Giancarlo CERU - Isabelle CORDEY - Jean-Claude CORNU - Marlène CORNU - Hilda DONOSO CAUCOTO - Milica IGNJATOVIC – Andrea LONGO - Wintana MEBRHATU - Almir MORENO COSTA - Jacinta PASSEIRA - Antonia SANMARTIN - José SANMARTIN - Dragana STANISAVLJEVIC - Stephane TCHALOVSKI – Lucie UZÉ	
Rédacteur	M. Yves BARD	Secrétaire communal
Dactylo	Mme Hélène PITTET	Collaboratrice administrative

OUVERTURE DE LA SEANCE

En sa qualité de Président de l'Assemblée bourgeoisiale, M. Dominique Butty, Syndic, salue les Bourgeoisies et Bourgeois de notre Ville et déclare cette Assemblée ouverte. Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de la LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans la Feuille officielle du 15 novembre 2019, convocation personnelle datée du 12 novembre 2019 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

Il nomme 2 scrutateurs, soit Mme Murielle Uzé et Mme Elisabeth Jaquet qui indiquent que 31 personnes sont présentes ce soir sur les 274 convoquées.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 avril 2019.
3. Budgets 2020
 - 3.1. Présentation du budget.
 - 3.2. Demande de crédit de CHF 1'340'000.00 pour l'acquisition du bâtiment no 105 de la Rue du Château (Café Suisse).
 - 3.3. Demande de crédit de CHF 500'000.00 pour la rénovation du bâtiment no 105 de la Rue du Château (Café Suisse).
 - 3.4. Vote final.
4. Octroi de la Bourgeoisie d'Honneur à M. Stefan Trümpler.
5. Divers.

Aucune remarque n'étant formulée concernant l'ordre du jour, celui-ci est soumis au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

1. ACCUEIL

M. le Syndic passe sans transition au point no 2 de l'ordre du jour.

2. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 25 AVRIL 2019

La lecture du procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 avril 2019 n'étant pas demandée, **M. le Président le soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.**

3. BUDGETS 2020

M. le Président communique la procédure proposée pour le traitement de ce point, qui est la suivante :

1. M. Jean-Denis Cornu, Vice-Syndic, Directeur du dicastère des finances, fournira toutes explications utiles concernant les budgets 2020, avec examen de détail des divers chapitres, et votes éventuels des objets contestés.
2. Les deux demandes de crédits seront présentées et votées de manière individuelle.
3. Vote final, en deux phases :
 - a) Budget des investissements.
 - b) Budget de fonctionnement.

Cette manière de faire est identique à celle pratiquée pour le vote des budgets communaux.

Aucune remarque n'étant formulée au sujet de cette procédure, M. le Président la soumet au vote de l'Assemblée qui la valide.

3.1 PRESENTATION DES BUDGETS 2020

M. Jean-Denis Cornu fournit les explications suivantes :

➤ Budget des investissements

Le budget des investissements présente des dépenses pour un total de CHF 1'870'000.00.

Un montant de CHF 30'000.00 sera utilisé pour les travaux de finalisation du livre sur la Bourgeoisie, montant inclus dans le crédit de CHF 90'000.00 approuvé par l'Assemblée bourgeoisiale le 9 décembre 2015.

Le montant de CHF 1'340'000.00 correspond à l'acquisition du bâtiment no 105 de la Rue du Château (Café Suisse) et un montant de CHF 500'000.00 est demandé pour financer les travaux de rénovation du bâtiment.

➤ Budget de fonctionnement

▪ Chapitre 020 Administration générale

Des frais de réception ont été ajoutés à hauteur de CHF 8'000.00 en prévision de l'octroi de la Bourgeoisie d'honneur à M. Stefan Trümpler. Les primes d'assurances pour le bâtiment à acquérir à la Rue du Château 105 sont estimées à CHF 2'550.00 et les frais de gestion de l'immeuble apparaissent avec un montant de CHF 4'000.00.

▪ Chapitre 320 Culture

Les montants inscrits restent identiques au budget 2019.

Arrivée tardive de deux Bourgeois, ce qui porte le nombre des personnes présentes à 33.

▪ Chapitre 900 Impôts

Les charges nouvelles du futur bâtiment Rue du Château 105 sont estimées à CHF 4'005.00.

▪ Chapitre 940 Immeubles et domaines

Un montant de CHF 22'650.00 est prévu pour l'entretien du bâtiment Grand-Rue 46, selon détails du sous-chapitre 3140. Les frais inhérents au bâtiment Rue du Château 105 se chiffrent à CHF 11'050.00 contre des recettes nouvelles estimées à CHF 51'900.00.

Au sous-chapitre 3150, figure une augmentation de CHF 2'000.00 pour l'achat de panneaux pour la mise à disposition lors d'expositions dans la salle de spectacle des Capucins.

▪ Chapitre 950 Gérance de la fortune et des dettes

Le nouvel emprunt générera une charge nouvelle estimée à CHF 3'500.00 et la recette du prêt de nos liquidités à la Commune de CHF 600.00 (0.05 % s/CHF 1'250'000.00) disparaît.

- Récapitulation

- Total des charges : CHF 133'301.00.
- Les recettes sont prévues à hauteur de CHF 157'089.00.
- Excédent de revenus de CHF 23'788.00 pour le prochain exercice 2020.

3.2 DEMANDE DE CREDIT DE CHF 1'340'000.00 POUR L'ACQUISITION DU BATIMENT NO 105 DE LA RUE DU CHÂTEAU (CAFE SUISSE)

- *cf annexe 1 : dossier présentation acquisition bâtiment Rue du Château 105*

Au moyen d'un document PowerPoint (*cf annexe 1*), M. Jean-Denis Cornu, Président de la Commission bourgeoisiale, présente cette demande de crédit.

Cette demande de crédit ne suscitant aucune question, M. le Président la soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

3.3 DEMANDE DE CREDIT DE CHF 500'000.00 POUR LA RENOVATION DU BATIMENT NO 105 DE LA RUE DU CHÂTEAU (CAFE SUISSE)

- *cf annexe 2 : dossier présentation rénovation bâtiment Rue du Château 105*

Au moyen d'un document PowerPoint (*cf annexe 2*), M. Jean-Denis Cornu, Président de la Commission bourgeoisiale, présente cette demande de crédit.

A la question posée par M. José Cordey de savoir quel établissement bancaire a été approché pour obtenir un prêt, M. Cornu indique qu'aucune offre ferme n'a été demandée, mais qu'une offre indicative laisse supposer un taux variant entre 0.5 % et 0.7 %. Il était indispensable d'obtenir au préalable l'accord formel de l'Assemblée bourgeoisiale pour l'acquisition de ce bâtiment, avant d'aller plus loin dans les démarches. M. Cornu rappelle que les taux sont extrêmement favorables, proches du 0 %, voire négatifs.

Cette demande de crédit ne suscitant aucune autre question, M. le Président la soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

3.4 VOTE FINAL DES BUDGETS 2020 EN DEUX PHASES

- a) Budget des investissements.
- b) Budget de fonctionnement.

Ces budgets ne suscitant aucune question, M. le Président les soumet séparément au vote de l'Assemblée, qui les approuve à l'unanimité.

Il remercie et félicite les Bourgeoises et Bourgeois pour l'acceptation de ces demandes de crédits, ainsi que M. Jean-Denis Cornu et les membres de la Commission bourgeoisiale pour leur travail et leur implication dans la vie romontoise via l'acquisition du Café Suisse.

4. OCTROI DE LA BOURGEOISIE D'HONNEUR A M. STEFAN TRÜMPLER

M. Jean-Denis Cornu, Président de la Commission bourgeoise, présente M. Trümpler de la manière suivante :

M. Trümpler est né en 1955 à Schaffhouse. Il a fréquenté l'Université de Berne en archéologie classique, histoire de l'architecture et histoire de l'art et a obtenu en 1986 son doctorat en histoire de l'art. En parallèle, il a suivi des cours de formation artistique à l'Ecole cantonale des Beaux-Arts de Berne.

En 1988, M. Trümpler a été nommé Directeur du Vitrocentre Romont puis, en 1991, Conservateur et Directeur du Vitromusée. Il a toujours considéré son engagement pour ces deux institutions également comme un engagement pour Romont. Dans cette perspective – et en reconnaissant les mérites des collaboratrices et collaborateurs qui étaient à l'œuvre avec lui – on peut relever les plus marquantes parmi ses activités professionnelles :

- *L'accueil à Romont de l'importante collection de peintures sous verre Ruth et Frieder Ryser, accompagnée d'un fonds de recherche conséquent, et ensuite la gestion de l'agrandissement du Vitromusée qui en était la conséquence.*
- *Vitrosearch.ch : préparation et lancement de la plateforme en ligne pour la publication et la mise en valeur du patrimoine verrier suisse, avec comme noyau des collections romontoises et fribourgeoises.*
- *Reconnaissance de l'importance nationale et soutien de la Confédération aux deux fondations partenaires Vitromusée et Vitrocentre Romont, dans les deux domaines respectifs de la culture et de la recherche scientifique (Office fédéral de la culture, Fonds National suisse de la recherche scientifique, Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation).*
- *Réalisation d'environ 60 expositions temporaires au Vitromusée et en lien avec celui-ci. Constitution d'une collection prestigieuse d'environ 15'000 œuvres dans tous les domaines des arts du verre, accessible à travers les expositions permanentes, les inventaires et dans les dépôts.*
- *Lancement et organisation du Vitrofestival avec l'Office du tourisme de Romont et sa région, dont la 6^{ème} édition a eu lieu ce printemps.*

M. Stefan Trümpler a également assumé la responsabilité, l'administration et la participation à bon nombre de projets de recherche du Vitrocentre Romont, sur le plan national et international. Souvent, ces activités ont amené des chercheurs de tout horizon à Romont, dans le cadre de congrès, réunions, séjours d'étude et visites. Par exemple :

- *Corpus Vitrearum, entreprise scientifique internationale pour l'étude et la conservation des vitraux historiques : étude et publication du patrimoine verrier suisse, notamment des cantons de Fribourg, Argovie, Berne, Schaffhouse, Thurgovie et Genève.*
- *ConstGlass : partenaire dans le projet de recherche européen sur les méthodes de conservation des vitraux, organisation du congrès final du projet à Romont.*

D'autres activités ont marqué le parcours professionnel de M. Trümpler. On peut citer :

- *Expert dans des projets de recherche internationaux et pour la conservation des vitraux d'édifices dans d'autres pays ; expert fédéral.*
- *De nombreux mandats en faveur de la conservation et de la création de vitraux en Suisse et ailleurs (de la Collégiale romontoise à la basilique Notre-Dame de Cracovie, en passant*

par la Rose de la cathédrale de Lausanne, le Musée de l'Ermitage à St. Pétersbourg ou encore le J. Paul Getty Museum à Los Angeles...).

- *Enseignement à tous les niveaux, de l'Association professionnelle suisse du vitrail jusqu'à la collaboration avec des universités suisses et étrangères.*
- *Longue liste de publications, engagements dans des institutions culturelles et scientifiques.*

Dessiner et chanter à ses heures de détente, bricoler et jardiner, tels sont ses loisirs. M. Trümpler est également un ancien sportif passionné d'aviron.

Pour tout ce qu'il représente et pour la carrière d'exception qu'il vit, l'Assemblée bourgeoisiale a estimé que M. Stefan Trümpler méritait pleinement la reconnaissance de la communauté romontoise en lui décernant la Bourgeoisie d'Honneur. Elle est persuadée qu'il continuera à être un digne ambassadeur des valeurs de notre cité et qu'il fera encore longtemps parler de Romont.

Le Conseil communal a accepté la proposition de la Commission bourgeoisiale tendant à accorder ce titre de Bourgeois d'honneur à M. Trümpler et de présenter cette demande lors de la séance du Conseil général du 12 décembre 2019.

Cette proposition ne suscitant aucune question, M. le Président la soumet au vote de l'Assemblée, qui l'approuve à l'unanimité.

5. DIVERS

5.1. PERSONNES NATURALISEES DURANT L'ANNEE EN COURS

M. le Président communique les noms des personnes qui ont obtenu la nationalité suisse, respectivement la Bourgeoisie de Romont, durant l'année en cours, à savoir :

- M. Nikola ANDRIC.
- Mme Ayse ARSLAN.
- M. Nabil BERDIGUE.
- Mme Anne Caroline LOVATO née KOISTINEN.
- Mme Wintana MEBRHATU.
- Mme Arbenitë MORINA.
- Mme Emine MORINA.
- M. Vedat RAMQAJ.
- Mme Natasa TODOROVIC née ANDRIC.

5.2. LIVRE SUR L'HISTOIRE DE LA BOURGEOISIE

A la question posée par M. Yves Ayer de savoir où en est la rédaction du livre sur l'histoire de la Bourgeoisie, M. Cornu indique que, dans le budget des investissements 2020, CHF 30'000.00 sont prévus pour finaliser la rédaction de cet ouvrage (mise en page, édition, etc.).

La Commission a été mise au courant de ce qui avait été réalisé jusqu'à ce jour. Le livre relate l'histoire de la Bourgeoisie de l'an 1200 env. à l'an 2000 env. Le souhait est que ce livre puisse être terminé d'ici Noël 2020.

5.3. PORTE-DRAPEAU DE LA BOURGEOISIE

M. Cornu communique l'information selon laquelle M. Jean-Pierre Jaquet a accepté de fonctionner comme porte-drapeau de la Bourgeoisie. Il en est vivement remercié.

5.4. CEREMONIE D'OCTROI DE LA BOURGEOISIE D'HONNEUR A M. STEFAN TRUEMPLER

La date retenue pour cette cérémonie a été arrêtée au samedi 6 juin 2020, vers 10h30-11h00. La Commission bourgeoisiale se charge de réfléchir à l'organisation de cette journée.

6. CONCLUSION

La parole n'étant plus demandée, M. le Président clôt cette Assemblée bourgeoisiale en invitant toutes et tous à partager le verre de l'amitié, au Café Suisse.

Au nom de l'Assemblée bourgeoisiale

Le Vice-Syndic



Jean-Denis CORNU

Le Secrétaire



Yves BARD

Annexes

1. Dossier présentation acquisition bâtiment Rue du Château 105
2. Dossier de présentation rénovation bâtiment Rue du Château 105

Distribution le 21.01.2020 à

- Membres de la Commission bourgeoisiale
- Conseil communal et Chefs de service (via CMI)



Achat bâtiment no 105
Rue du Château
« Café Suisse »



Bâtiment construit pour Claude DE CHALLAND, seigneur de Vuisternens, daté de 1576.

Restauré en 1964 et placé sous la protection de La Confédération. A cette même période, la Famille Sudan transforme et rénove le café et les appartements.



Motivation de la Commission bourgeoisiale

- Depuis la vente des domaines des Rochettes-Dessus et des Rochettes-Dessous, un certain capital est disponible. La question a été soulevée à plusieurs reprises de savoir comment utiliser cet argent pour le rentabiliser et servir en même temps l'intérêt public.
- Actuellement, CHF 1'250'000.00 sont prêtés à la Commune de Romont à un taux de 0.05 %.

- La Commission a examiné plusieurs pistes et, déjà bien avant la mise en vente du bâtiment du Café Suisse, la réflexion a été menée pour le jour où...
- Arguments :
 - ✓ Sauvegarder le patrimoine romontois que représente le bâtiment du Café Suisse.
 - ✓ Maintenir le café-restaurant typique au cœur de l'intra-muros.
 - ✓ Assurer une rentabilité au capital investi.

Descriptif (1)

- L'immeuble comprend
 - ✓ Sous-sol: cave du restaurant et buanderie.
 - ✓ Rez : restaurant avec salle à boire, cuisine et salle à manger à l'arrière.
 - ✓ 1^{er} : 2 appartements de 3 pces et 2,5 pces.
L'étage comprend une pièce indépendante.
 - ✓ 2^e : 1 spacieux appartement 5 pces, en duplex

Descriptif (2) (suite)

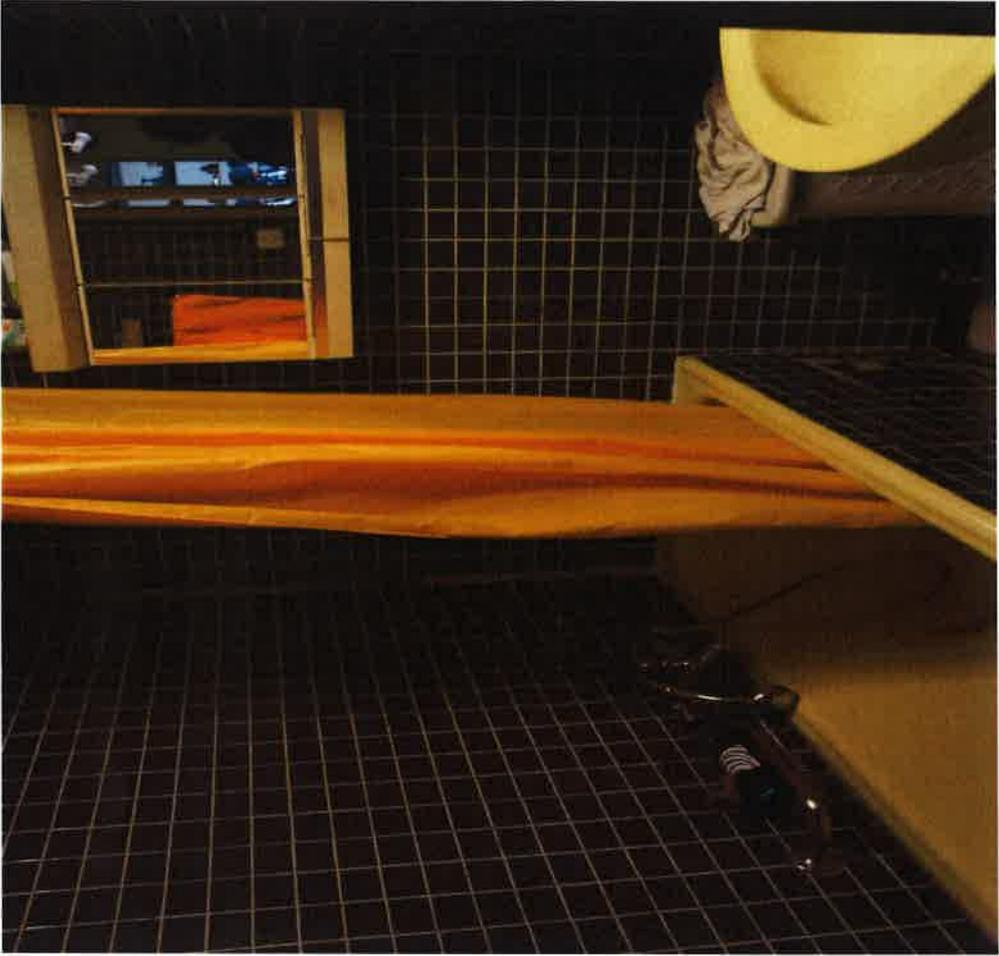
- Surface du terrain : 420 m²
- Volume : 2'695 m³
- Chauffage : à mazout, chaudière récente
- Valeur ECAB : assurée 2019 CHF 1'525'800.00
- Zone : de protection du site intra-muros
- Etat locatif : CHF 37'200.00 loyer théorique actuel
- Prix de vente : CHF 1'290'000.00

Café-restaurant



1^{er} étage - appartement 3 pièces





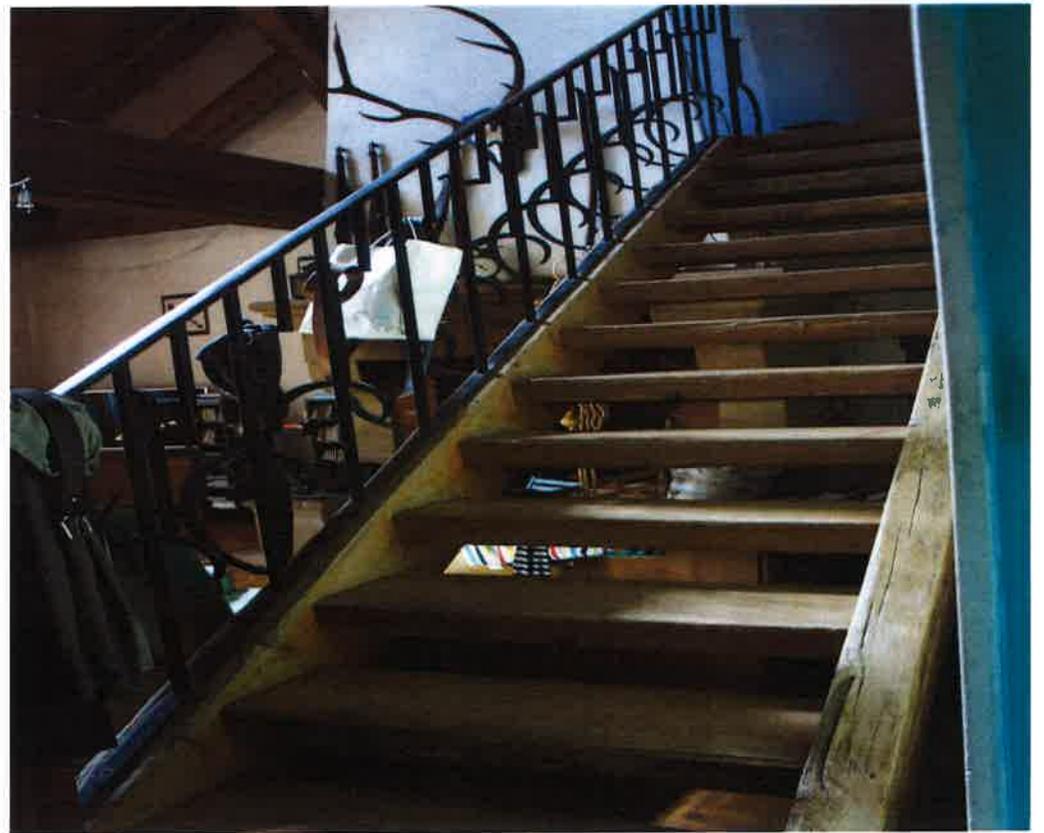
1^{er} étage - appartement 2 pièces



Impluvium - 1^{er} étage



2e étage appartement 5 pièces en duplex



Extérieur - jardin arborisé à l'arrière du bâtiment



Rendement attendu

	Mensuel	Annuel
➤ Café-restaurant	CHF 2'000.00	CHF 24'000.00
➤ 1^{er} - 2 pièces	CHF 1'050.00	CHF 12'600.00
➤ 1^{er} - 3,5 pièces	CHF 1'250.00	CHF 15'000.00
➤ 2^e - 5,5 pièces	CHF 1'700.00	CHF 20'400.00
TOTAL	CHF 6'000.00	CHF 72'000.00

Valeur de rendement annuel (1'340'000.00 + 500'000.00) = 3,9 %

Demande de crédit

➤ Prix d'achat	CHF 1'290'000.00
➤ Frais d'achat	<u>CHF 50'000.00</u>
➤ Coût total	CHF 1'340'000.00
	=====

Financement par les fonds propres et par un emprunt



Demande de crédit de CHF 500'000.00
pour la rénovation du
bâtiment no 105 de la Rue du Château
« Café Suisse »

Estimation des travaux (1)

► Rez-de-chaussée

▪ Café-restaurant 800 m³ à CHF 250.00 **CHF 200'000.00**

▪ Equipement exploitation et

modification cuisine

CHF 100'000.00

Estimation des travaux (2)

► Etage 1 et 2

- Rénovations des appartements
et aménagement extérieur

CHF 200'000.00

TOTAL

CHF 500'000.00

=====

Financement

Les travaux de rénovations seront financés par un emprunt auprès d'un établissement bancaire.

- Taux estimatif selon première offre 0.5 et 0.7 %
- Coût estimatif annuel
CHF 500'000.00 à 0,5 % = CHF 3'500.00